





- 4 5 Communication**
Un bulletin entièrement repensé
Plan canicule - S'inscrire sur le registre communal
- 6 7 Enfance, Jeunesse, Scolarité**
Vacances d'hiver de l'ALSH sur les pistes de Saint-LARY
Du neuf du côté de l'ALSH
- 8 9 Carnaval des enfants**
Un carnaval haut en couleur
- 10 11 Moments de partage**
Repas des Aînés
La Grande Lessive «Le Jeu du Je-Nous»
- 12 13 Cadre de vie et solidarité**
2ème édition du Forum Multi-Pêche
36ème salon de GÉOLIM
Rappel des règles de bon voisinage
Friperie du CCAS
- 14 15 Élections Municipales 2026**
Les résultats
16 Présentation de la nouvelle équipe
- 17 Citoyenneté**
Semaine citoyenne et ses ateliers
- 18 19** Inscription sur les listes électorales - Recensement
- 20 21 Finances communales**
- 22 23 Portraits**
Éric BRUNIE - Une retraite bien méritée
Joël FARDET - 40 ans au service de Rilhac-Rancon
- 24 État Civil**
Naissances, Mariages, Décès
- 25 Retour en images**
- 26 27 Agenda**
Les dates à retenir

ÉDITO

Chères Rilhacoises, chers Rilhacois,

Le 15 mars dernier, vous avez pris part à un moment important de la vie démocratique de notre commune. Par votre mobilisation, vous avez accordé votre confiance à notre liste Poursuivons l'action. Je veux, en mon nom personnel comme au nom de toute l'équipe municipale, vous adresser mes remerciements les plus sincères et les plus chaleureux. Cette confiance nous honore. Elle nous engage pleinement. Nous la recevons avec humilité, avec gravité, mais aussi avec une volonté intacte d'agir au service de Rilhac-Rancon et de l'ensemble de ses habitants.

Dès les premiers jours du mandat, notre équipe s'est mise au travail avec un cap clair : servir l'intérêt général, dans un esprit de proximité, d'écoute et d'efficacité. Notre ambition est simple : être utile, concrètement, au quotidien, et faire avancer notre commune avec sérieux, méthode et engagement. Nous avons la conviction profonde qu'un mandat municipal ne se conduit pas à distance, mais avec les habitants.

Nous croyons à l'écoute, à la concertation et à l'intelligence collective pour construire des réponses justes, utiles et durables. Dans un monde traversé par les tensions, les incertitudes et les inquiétudes, nous mesurons d'autant plus la valeur de ce que nous avons ici : un cadre de vie préservé, une commune

à taille humaine, des services de proximité, une vie locale et associative active et un lien social précieux.

Cette qualité de vie, qui fait la force et l'attractivité de Rilhac-Rancon, n'est jamais acquise. Elle doit être protégée, consolidée et préparée pour l'avenir avec lucidité, constance et sens des responsabilités. Ce début de mandat ouvre une nouvelle étape pour notre commune. Une étape que nous voulons placer sous le signe de la confiance, du travail collectif et de l'action.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous resterons pleinement à votre disposition, à votre écoute et à vos côtés. Plus que jamais, nous voulons avancer avec vous, dans le respect de chacun. Poursuivons ensemble l'action à Rilhac-Rancon.



Nadine BURGAUD
Maire



NOUVEAU !

MODERNE ?

AGRÉABLE À LIRE ?

FLUIDE ?

UN BULLETIN ENTIÈREMENT REPENSÉ

Il est parfois nécessaire de se renouveler pour rompre avec la monotonie, insuffler un nouvel élan et continuer à avancer avec son temps.

C'est dans cet esprit que votre journal Vivre à Rilhac se dévoile aujourd'hui dans une nouvelle version, pensée pour être à la fois plus moderne, plus agréable et plus conviviale.

Cette évolution se traduit par une mise en page plus aérée et harmonieuse, laissant

davantage de place aux textes et aux photographies. L'objectif est simple :

offrir une lecture plus fluide et confortable, afin que chacun puisse prendre le temps de découvrir, comprendre et apprécier pleinement les informations et les images qui rythment la vie de la commune.

Dans la même démarche de modernisation, le logo du bandeau de couverture a également été repensé. Plus lisible et immédiatement identifiable, il adopte désormais un style épuré et contemporain, en accord avec cette nouvelle identité visuelle et l'esprit de renouveau qui anime ce bulletin.



PLAN CANICULE 2026

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE COMMUNAL

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule et au regard des fortes chaleurs en cette période, le Centre Communal d'Action Sociale organise une campagne de prévention des risques liés aux fortes températures.

Les épisodes de canicule se faisant de plus en plus fréquents, il est important d'adopter les bons réflexes dès les premières hausses de température.

Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre communal, prenez contact dès à présent auprès des services de la mairie dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous :

Tél : 05 55 36 70 10

Mél : valerie.truchassou@rilhac-rancon.fr
ou ccas@rilhac-rancon.fr

Si vous connaissez une personne fragile autour de vous, merci d'en avertir les services de la mairie.



COUPON-RÉPONSE À DÉCOUPER ET À RETOURNER COMPLÉTÉ À LA MAIRIE

Nom et prénom :

Date de naissance/...../..... N° de téléphone/...../...../...../.....

Adresse :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE PROBLÈME :

Nom et prénom :

Date de naissance/...../..... N° de téléphone/...../...../...../.....

Adresse :

Fait à Rilhac-Rancon, le/...../.....

Signature,



Les Vacances d'hiver de l'ALSH sur les pistes de Saint-LARY : une semaine de partage et de glisse dans les Pyrénées

Du 16 au 20 février, nos adolescents ont vécu une très belle aventure à la montagne lors d'un séjour ski à Saint-Lary situé dans le massif des Pyrénées. **Organisé en partenariat avec la ville de FEYTIAT** et leur groupe de jeunes, ce séjour a rassemblé 16 adolescents rilhacois et 30 jeunes feytiacois, encadrés par une équipe de 7 animateurs.

UNE BELLE COOPÉRATION

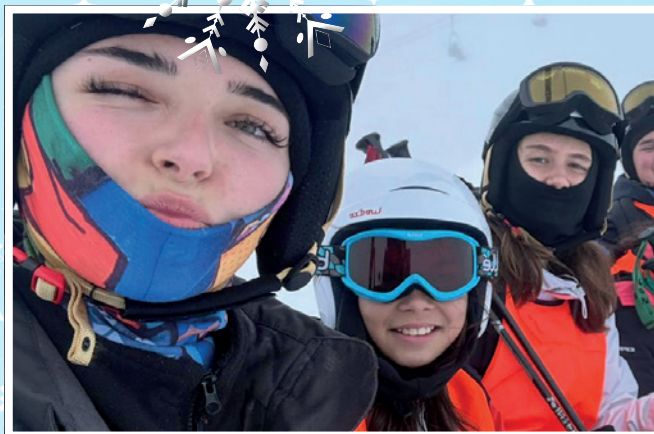
Ces vacances d'hiver ont favorisé les rencontres, la naissance de nouvelles amitiés et de nombreux moments de convivialité dans un cadre exceptionnel. Tout au long de la semaine, les jeunes ont profité d'un programme riche et dynamique. Les journées de ski, organisées mardi, mercredi et jeudi, ont permis à chacun de progresser à son rythme, de prendre confiance et de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la glisse sur les pistes enneigées.

Sourires, entraide et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des débutants comme des plus confirmés.

Le jeudi soir, une veillée festive sous forme de boum est venue clôturer les activités sportives dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, offrant un dernier temps fort de partage avant la fin du séjour. Le vendredi matin a été consacré à l'achat de souvenirs, afin que chacun puisse rapporter un petit morceau de cette belle semaine avant le retour à la maison.

Ce séjour restera sans aucun doute gravé dans les mémoires de nos jeunes comme de leurs animateurs, tant par la richesse des activités que par la qualité des moments vécus ensemble.

Un grand merci à toute l'équipe d'animation pour son engagement, aux intervenants pour leur accompagnement, ainsi qu'aux familles pour leur confiance, qui ont contribué à la réussite de ce séjour.



DU NEUF DU CÔTÉ DE L'ALSH

COÛT DE L'OPÉRATION
465 000 €



Grâce au soutien financier de la Préfecture de la Haute-Vienne (DETR/DSIL), du Conseil départemental de la Haute-Vienne, de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne ainsi que de la Région Nouvelle-Aquitaine, les travaux de rénovation du bâtiment de l'ALSH ont pu être menés à bien.

Débuté le 1er octobre 2025, ce chantier s'est étalé sur plusieurs mois afin d'offrir aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs, ainsi qu'aux équipes d'animation, des espaces à la fois fonctionnels et chaleureux.

La grange des Ados a ainsi été réaménagée pour accueillir deux salles d'activités. **La première**, d'une superficie de 67 m², est équipée de grands placards permettant de ranger le matériel de sport, de camping et les équipements pédagogiques. **La seconde**, d'une surface de 61 m², propose une atmosphère plus « cocooning », propice à des activités plus calmes.

Par ailleurs, une annexe a été aménagée pour accueillir les enfants de la Bische. À l'étage, un espace a



également été créé afin d'offrir à l'équipe d'animation une salle de travail et de pause. Enfin, tout a été pensé pour garantir un confort optimal : chaque salle dispose désormais d'une kitchenette et de sanitaires.

L'inauguration des lieux s'est tenue le 12 mai dernier, en présence de Monsieur Laurent MONBRUN, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Vienne, Monsieur Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, Madame Sylvie LABORIE, Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne, Madame Isabelle BRIQUET, Sénatrice de la Haute-Vienne, Monsieur Cédric PELTIER, Maire de Bonnac-la-Côte, Monsieur Ludovic GÉRAUDIE, Maire du Palais-sur-Vienne et Vice-Président du Conseil Départemental.

SUBVENTIONS	
Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne	235 150 €
Préfecture de la Haute-Vienne / DETR DSIL	80 000 €
Conseil Départemental de la Haute-Vienne	32 240 €
Région Nouvelle-Aquitaine	2 034 €

CARNIVAL DES ENFANTS

Le dimanche 26 avril, les rues de Rilhac-Rancon se sont animées à l'occasion du carnaval annuel de la commune.

Pour cette édition, aucun thème n'avait été imposé : l'objectif était simplement de réunir petits et grands autour d'un moment festif et convivial, en défilant ensemble dans une atmosphère joyeuse.

CONVIVIALITÉ ET DIVERSITÉ

Avant le départ, les enfants ont pu passer par l'atelier maquillage animé par l'équipe de l'ALSH afin de parfaire leurs costumes. Le cortège s'est ensuite élancé, accompagné de chars superbement décorés par les jeunes du centre de loisirs et le concours du Relais Petite Enfance. Pour l'occasion, le Comité des Fêtes de Rilhac-Rancon était également aux commandes de son propre char.

Porté par l'ambiance chaleureuse et les rythmes entraînants de la **banda BATUCADONF**, chacun a pu profiter pleinement de cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et du partage.



La réussite d'un tel événement repose sur l'implication de nombreux acteurs. La **municipalité** tient à remercier chaleureusement les services municipaux pour leur mobilisation et leur travail tout au long de la préparation et du déroulement de cette journée.

Nos remerciements s'adressent également aux bénévoles des associations qui, par leur présence et leur aide précieuse, ont contribué au succès de cette journée, notamment en veillant à la sécurité de tous tout au long du parcours. La **mairie** remercie également l'ensemble des partenaires ayant offert des lots pour le concours de costumes. Un grand merci à l'APEJJ pour la tenue de la buvette.

Ce carnaval a une nouvelle fois illustré l'esprit d'ouverture, de convivialité et de diversité qui anime notre commune.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui s'annonce, une fois encore, riche en couleurs.



UN CARNIVAL HAUT EN COULEUR!





REPAS DES AINÉS «MOMENTS DE PARTAGE»

Le dimanche 25 janvier, la salle Paul Éluard a ouvert ses portes pour accueillir le traditionnel repas annuel des aînés, un rendez-vous attendu et apprécié, offert par la municipalité et organisé avec le plus grand soin par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comme chaque année, c'est dans une ambiance chaleureuse et festive que nos aînés se sont retrouvés pour partager un agréable moment de détente et de bonne humeur.

Autour d'un repas savoureux qui a su ravir les papilles, chacun a pu échanger, rire et profiter pleinement de cette parenthèse conviviale, rythmée par une animation musicale venue égayer la journée.



L'ambiance était au rendez-vous !



«Bien plus qu'un simple déjeuner»

Ce temps de retrouvailles est un véritable moment fort de la vie communale. Il illustre l'importance, pour la collectivité, de maintenir et de favoriser le lien social, de lutter contre l'isolement et de valoriser la place de nos seniors au cœur de la commune. Ces rencontres sont l'occasion de témoigner toute la reconnaissance de la municipalité pour leur engagement passé et présent, et de rappeler combien ces moments de partage contribuent à faire vivre l'esprit de solidarité et de convivialité qui anime notre village.



La Grande Lessive

«Le Jeu du Je-Nous»

La Grande Lessive c'est quoi ?

La Grande Lessive® est un événement artistique participatif ouvert à tous **organisé deux fois par an, en mars et en octobre**.

Il s'agit d'une installation éphémère qui utilise le papier comme support central de création.

Partout dans le monde, les participants réalisent des œuvres à partir d'une invitation commune, adaptées à la singularité de chaque territoire. Faire une œuvre commune demande d'inventer, de construire, et d'accepter de se déplacer.

Chaque oeuvre est suspendue en extérieur à l'aide de pinces à linge à des fils tendus le temps d'une journée.

Ces réalisations mettent en valeur l'art en train de se faire, la coopération et le lien social, grâce à un engagement collectif et une organisation partagée.



Les enfants du RPE et leurs oeuvres

Pour sa 39ème édition, le 19 mars, et autour du thème « **Le Jeu du Je-Nous** », La Grande Lessive® a permis aux petits artistes en herbe du RPE de présenter leurs œuvres éphémères au regard de tous, le temps d'une journée. Les petits Rilhacois, encadrés par leurs assistantes maternelles, ont pris beaucoup de plaisir à réaliser de très beaux dessins que nous vous invitons à découvrir et à apprécier à travers quelques photographies. **Un grand merci aux enfants et à l'implication des professionnelles du relais.**





FORUM MULTI -PÊCHE 2ème Édition

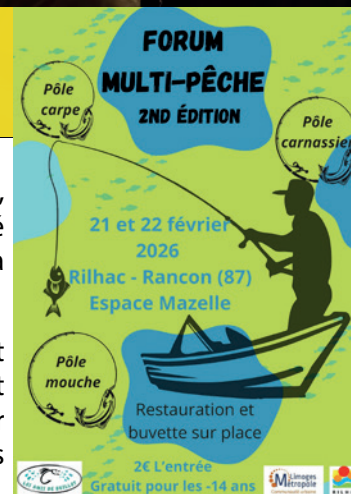
Fort du succès rencontré lors de sa première édition, Roland Conchonnet, président de l'association Les Amis de Guillot, a donné rendez-vous aux passionnés de pêche les 21 et 22 février à l'Espace Mazelle, à l'occasion de la seconde édition du Forum Multi-Pêche.

Durant tout le week-end, plus d'une trentaine de revendeurs spécialisés ont présenté du matériel de pêche, des accessoires et des offres exclusives, attirant un public nombreux et curieux. Les visiteurs ont également pu bénéficier des conseils avisés de professionnels, dont la vocation est d'accompagner les pêcheurs dans le perfectionnement de leurs techniques.

Animations et démonstrations ont rythmé l'événement, dans une ambiance conviviale et festive.

L'association Les Amis de Guillot vous donne rendez-vous sur son site de l'étang de Guillot, à l'occasion des compétitions organisées dans un cadre d'exception. À noter également l'organisation, en fin de saison, d'une compétition à l'américaine mais aussi d'un Endu'Rose Carpe, au profit de l'opération Octobre Rose.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter l'association par courriel à l'adresse suivante : roland.conchonnet@sfr.fr



36 ème SALON - GÉOLIM

Les 4 et 5 avril, l'Espace Mazelle a accueilli le 36ème Salon de GÉOLIM, organisé par la Société de Géologie du Limousin (SGL) et l'Association pour la promotion de la géologie (APG), engagées dans la valorisation et la diffusion des connaissances géologiques. L'événement a réuni une vingtaine de professionnels, venus de différentes régions, dans l'objectif d'exposer et de proposer à la vente des pièces minéralogiques exceptionnelles.

Tout au long du week-end, le public a pu assister à des conférences animées par des experts, destinées à faire découvrir la minéralogie et à sensibiliser à la protection de l'environnement. Sur certains stands étaient notamment mises en avant les richesses géologiques du Limousin, telles que la météorite de Rochechouart, l'uranium des Monts d'Ambazac et l'or du Bournex.

Ce salon s'impose désormais comme un rendez-vous incontournable, aussi bien pour les passionnés que pour les curieux, placé sous le signe de la découverte et du partage des savoirs.



RAPPEL DES RÉGLES DE BON VOISINAGE

Que peut-on faire dans son jardin ?

Avec les beaux jours, le jardin redevient un véritable espace de détente et de loisirs. Tonte de la pelouse, taille des haies, débroussaillage, élagage des arbres... autant d'activités de saison qui doivent toutefois respecter certaines règles. En effet, l'utilisation de certains équipements est réglementée afin de limiter les nuisances sonores et de préserver la tranquillité du voisinage.

Le brûlage des végétaux : est-ce autorisé ?

Pour prévenir les risques d'incendie, **le brûlage des végétaux à l'air libre est strictement interdit**. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Si vous disposez d'un composteur, celui-ci vous permettra de recycler vos végétaux et de produire un terreau naturel, idéal pour vos plantes d'intérieur ou de jardin.



Tondeuse, bricolage... attention au bruit

Le bruit des tondeuses, outils de jardinage ou de bricolage peut rapidement devenir source de gêne. À Rilhac-Rancon, **leur utilisation est encadrée par un arrêté municipal (2024-AG-168)** et autorisée uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h



Barbecue : un usage à modérer

Très apprécié durant la période estivale, le barbecue est autorisé sans encadrement particulier, à condition que son usage reste occasionnel.

Une utilisation quotidienne et prolongée peut toutefois être considérée comme un trouble du voisinage.

FRIPERIE SOLIDAIRE DU CCAS À L'ESPACE MAZELLE



Le 30 mai dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé sa traditionnelle friperie solidaire à l'Espace Mazelle, avec le soutien d'une équipe de bénévoles mobilisés pour l'occasion. Cet événement est proposé deux fois par an.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu chiner et faire de bonnes affaires en dénichant, à petits prix, une large sélection de vêtements, bijoux et objets de décoration, alliant style contemporain et esprit vintage.

Au-delà de l'aspect commercial, cette friperie s'inscrit dans une démarche écoresponsable, encourageant le recyclage et offrant une seconde vie à de nombreux articles. Les fonds récoltés lors de cette journée sont entièrement reversés au profit du CCAS, contribuant

ainsi au financement de ses actions de solidarité locale.

La friperie du CCAS est un rendez-vous désormais bien ancré dans la vie communale, alliant solidarité, consommation responsable et convivialité.



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026

LES
CHIFFRES



Nadine **BURGAUD**

Nombre de sièges à pourvoir : 27
Inscrits : 3 964
Votants : 2 047
Exprimés : 1 401
Liste **Poursuivons l'Action** : 1 401
Nombre de sièges remportés : 27

RÉÉLUE

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE
POUR RILHAC-RANCON

LES ADJOINTS



François **POIRSON**
1er Adjoint



Aménagement du territoire



Brigitte **SIMONNEAU**
2ème Adjointe



Solidarité
et vie communale



Julien **CHALANGEAS**
3ème Adjoint



Vie associative
et événementielle



Maire-Joséphine
LABERGÈRE
4ème Adjointe



Finances



Olivier **TERRAZ**
5ème Adjoint



Vie scolaire
et équipements éducatifs



Fatima **BOUKILI**
6ème Adjointe



Enfance-Jeunesse
et Citoyenneté

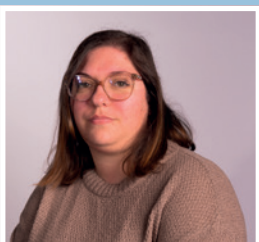
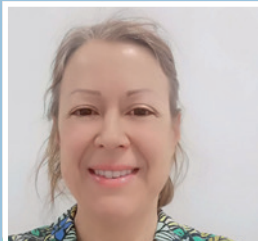


David **BARLET**
7ème Adjoint



Ressources Humaines

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

 Pascale GIBERT Conseillère municipale déléguée	 David FREVILLE Conseiller municipal délégué	 Aurore BOUHIER Conseillère municipale	 Cyrille CHAUVET Conseiller municipal délégué	 Delphine CALOMINE Conseillère municipale
 Guy DESVILLES Conseiller municipal	 Elodie HAMELIN Conseillère municipale	 Lakhdar ABED Conseiller municipal	 Hanifé YILMAZ Conseillère municipale	 Arnaud BOUHIER Conseiller municipal
 Laurence MASSARD-TERRAZ Conseillère municipale	 Ludovic DELHOUME Conseiller municipal	 Solène LAPLAGNE Conseillère municipale	 Edouard NEBIE Conseiller municipal	 Nadia GUERRERO Conseillère municipale
 Philippe LAURENT Conseiller municipal	 Marie-Paule CELERIER Conseillère municipale	 Thierry PASQUET Conseiller municipal	 Alexandra MOREAU Conseillère municipale	

ATELIERS SEMAINE CITOYENNE SENSIBILISER ET ÉDUIQUER

La Semaine citoyenne, organisée du 27 au 30 avril à l'Espace Mazelle, dépasse le cadre d'un simple événement : elle incarne un engagement collectif pour agir ensemble. C'est aussi une initiative qui renforce les liens de notre communauté.

Encadrés par les enseignants et les équipes d'animation présentes, les enfants ont bénéficié d'un programme riche et diversifié.

18 ATELIERS POUR APPRENDRE EN S'AMUSANT

De multiples ateliers ont été mis en place spécialement pour l'événement et c'est de manière ludique, que les enfants ont ainsi découvert des thématiques essentielles comme la citoyenneté avec la simulation d'un bureau de vote, la sécurité routière avec l'aide de l'AC2R, la solidarité et l'entraide avec le CMJ, un atelier numérique, ou encore le respect des différences avec les chiens-guides d'aveugles.

Les enfants ont participé avec enthousiasme à la réalisation d'une fresque, y apposant l'empreinte de leur main pour former le feuillage d'un arbre



Atelier Récra sciences «décomposition des déchets»



Atelier Quizz de l'UNICEF



Atelier de la DIR Centre-Ouest



citoyen. ils ont également pu participer à des activités de jardinage et de fleurissement, s'initier aux gestes de premiers secours, suivre un parcours de sensibilisation aux handicaps et découvrir les bases du bien manger grâce à la roue de la santé. L'intervention de Récra sciences, avec un atelier consacré à la décomposition des déchets, ainsi qu'une sensibilisation aux actions de l'UNICEF sous forme de quiz, ont également enrichi ce programme.



Atelier «La roue de la santé»



Atelier «Sensibilisation à la différence»

Merci aux équipes de la mairie et de la médiathèque, aux encadrants, aux parents qui ont répondu présents, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires (même si nous ne pouvons pas tous les citer ici) pour leur engagement et leur belle énergie dans l'organisation de ces ateliers, qui ont ravi les enfants !





Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. **L'inscription n'est pas automatique** (sauf dans certains cas à 18 ans) et résulte d'une démarche volontaire.

Qui peut s'inscrire ?

Peuvent demander leur inscription sur les listes électorales de la commune :

- Les personnes majeures (18 ans révolus au plus tard la veille du scrutin).
- De nationalité française, ou ressortissantes d'un autre pays de l'Union européenne pour les élections municipales et européennes.
- Ayant un lien avec la commune : domicile principal, résidence depuis au moins 6 mois, qualité de contribuable ou de gérant de société sur la commune.

Les citoyens de l'Union européenne peuvent voter aux élections municipales et européennes en s'inscrivant sur une liste électorale complémentaire, avec des justificatifs adaptés.



Quand s'inscrire ?

L'inscription est possible toute l'année.

Pour qu'elle soit prise en compte pour un scrutin donné, la demande doit être faite au plus tard quelques semaines avant le vote (*délai fixé nationalement, en général le 6ème mercredi précédant le scrutin*). La commune informe les habitants des dates limites pour chaque élection (*affichage, site internet, réseaux sociaux*).

Plusieurs moyens sont proposés pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune :

- **En ligne** : via le téléservice national accessible depuis le site officiel de l'administration (rubrique « Demande d'inscription sur les listes électorales »), avec un compte **France Connect** ou **service-public.fr** et des pièces justificatives numérisées.
- **En mairie** : en se présentant au service Élections où à l'accueil aux horaires d'ouverture, muni des pièces nécessaires.
- **Par courrier** : en adressant à la mairie le formulaire d'inscription complété (*formulaire type national*) accompagné des justificatifs.

Il est également possible, dans certains cas, qu'un tiers dûment mandaté dépose le dossier en mairie, avec procuration écrite et pièces justificatives.



Quels documents fournir ?

Lors de la demande d'inscription, il faut fournir plusieurs documents :

- **Un justificatif d'identité** : carte nationale d'identité, passeport, ou autre document accepté, en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans selon les cas.
- **Un justificatif de domicile ou de lien avec la commune** : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe de moins de 3 mois, quittance de loyer, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition local, ou document attestant d'une résidence ou d'une activité dans la commune, selon la situation.
- **Le cas échéant, pour les citoyens de l'Union européenne** : une pièce d'identité ou un titre de séjour, un justificatif de domicile et une déclaration sur l'honneur relative à la situation électorale dans l'État d'origine.

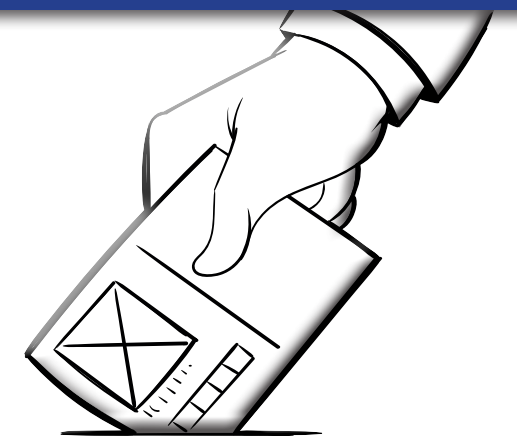
Selon les situations particulières (jeunes rattachés au domicile des parents, contribuables, personnes domiciliées dans un organisme, etc.), d'autres justificatifs peuvent être demandés conformément aux règles nationales.

Une fois votre demande traitée, vous êtes informé de la décision (acceptation ou refus) par courrier ou courriel, selon les modalités de la mairie.

Votre carte électorale est ensuite envoyée à votre domicile ou remise avant le scrutin, et vous pouvez vérifier votre inscription et votre bureau de vote via le téléservice national ou en mairie.

Pour plus d'informations ou pour être accompagné dans vos démarches, les habitants peuvent contacter le service Élections de la mairie au 05 55 36 70 10 ou par courriel : elections@rilhac-rancon.fr

Et après l'inscription ?



L'essentiel du Budget 2025

Depuis 2020, la maîtrise des dépenses de fonctionnement combinée à la perception de ressources exceptionnelles, ont permis à la commune d'améliorer sa capacité d'autofinancement, sans alourdir la fiscalité des habitants.

Les excédents de la section de fonctionnement ont permis de couvrir des dépenses d'investissement modérées tout en maintenant la priorisation sur le désendettement et la reconstitution du fonds de roulement pour les investissements futurs.

Ainsi en 2025, la commune a pu investir plus significativement avec notamment le début du chantier de la rénovation de l'accueil de loisirs de la Bische et les frais d'études préalable à la rénovation et l'agrandissement du site Jean Jaurès (école et restaurant scolaire). Le financement des investissements 2025 a été complété par la mobilisation d'un emprunt de 450 000 €.

2026 verra la fin des travaux de l'ALSH qui sera inauguré en mai et les autres investissements se poursuivront pour un montant prévisionnel avoisinant 2,7 millions d'euros.

MAINTIEN DES TAUX DE LA FISCALITÉ COMMUNALE

TAXE
FONCIER BÂTI

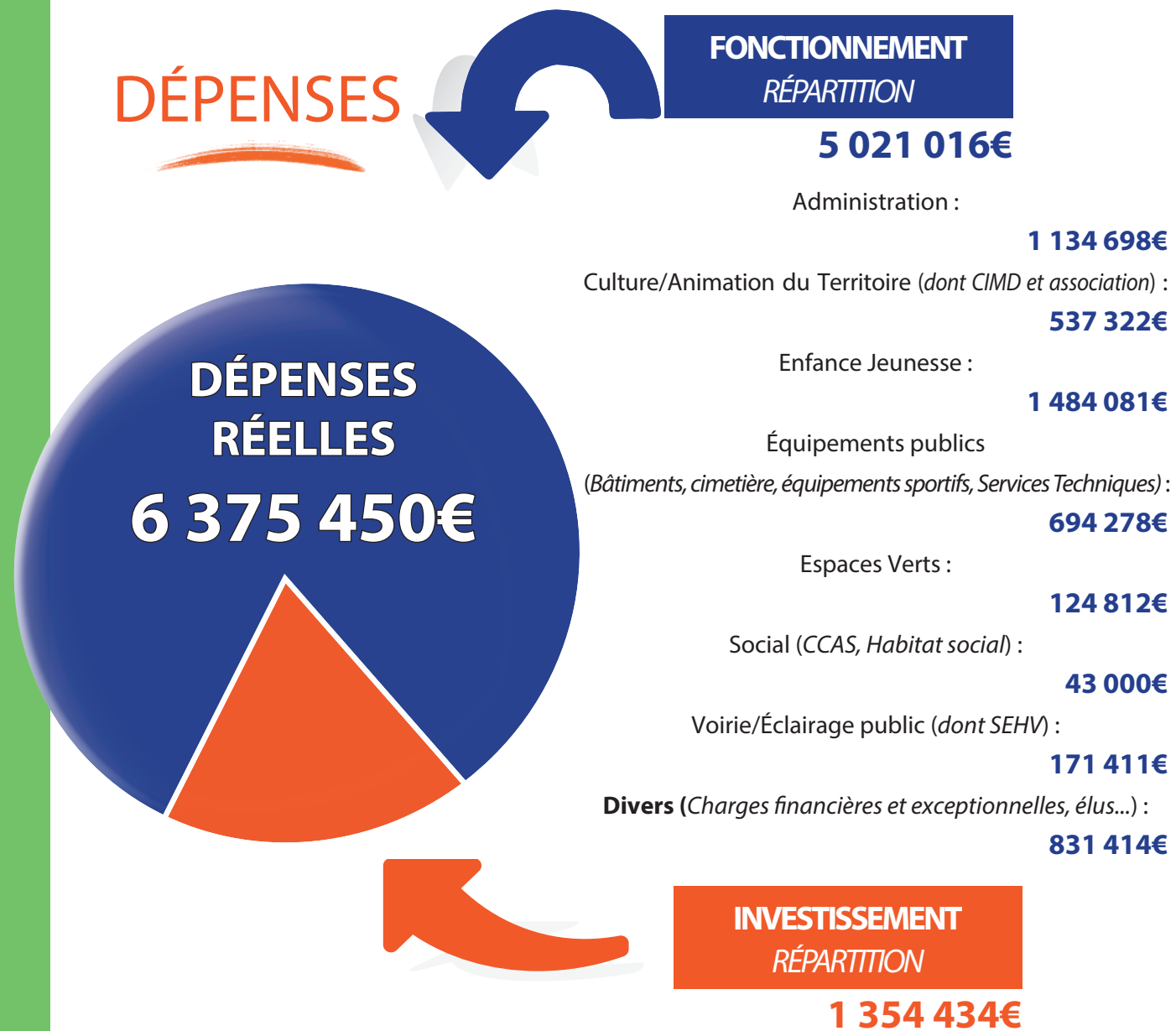
43,34%

TAXE
FONCIER NON BÂTI

111,83%

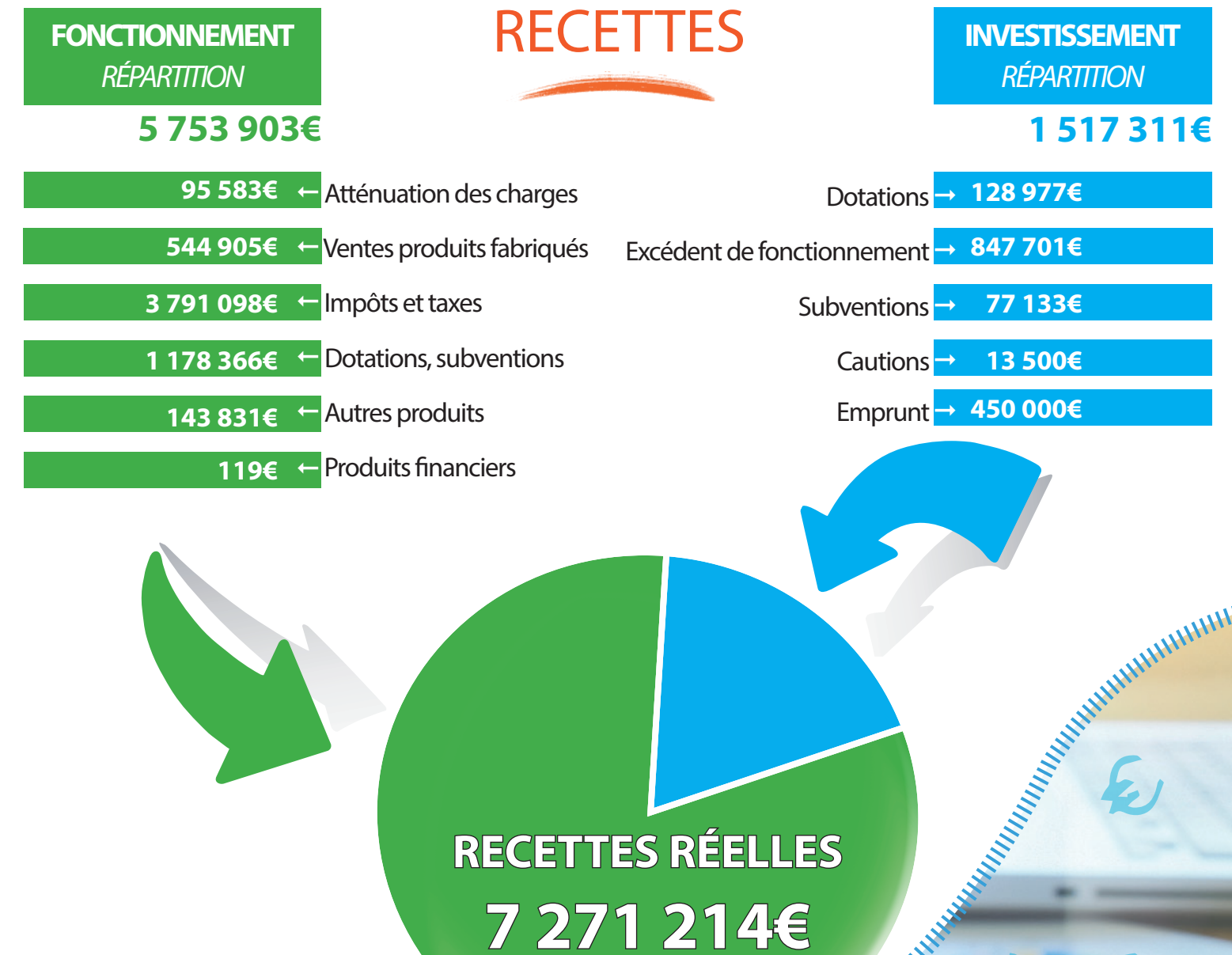
TAXE
FONCIER SUR
RÉSIDENCE SECONDAIRES

19,05%



Lexique :

CIMD : Conservatoire Intercommunale de Musique et de Danse
SEHV : Syndicat Energie Haute-Vienne
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale





Éric BRUNIE UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Directeur et enseignant à l'école élémentaire Jean Jaurès depuis 32 ans, dont 15 ans à la direction, Éric BRUNIE s'apprête à partir à la retraite. Il laisse derrière lui un parcours marqué par des relations fondées sur la confiance et le respect, aussi bien avec ses élèves qu'avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Son engagement méritait d'être salué avant son départ vers de nouveaux horizons.

Question : Parallèlement à vos fonctions de chef d'établissement, vous avez également continué à enseigner. Qu'est-ce qui vous a donné envie, au départ, de devenir enseignant ?

Éric BRUNIE « Mon choix de carrière trouve son origine dans les souvenirs positifs de ma propre scolarité, combinés à un réel intérêt pour la transmission des savoirs, qui m'ont naturellement orienté vers le métier d'enseignant ».

Question : Au fil des années, vous avez vu évoluer l'école mais aussi des générations d'élèves. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans votre relation avec les enfants ?

Éric BRUNIE « Le plus souvent, même si les choses ont tendance à évoluer, j'ai pu constater la confiance que les enfants mettent dans la parole de l'enseignant(e). C'est un sentiment très gratifiant, qu'il ne faut pas trahir, sans oublier de rappeler aux élèves que cette confiance doit être éclairée ».

Question : Avez-vous un souvenir particulièrement marquant ou une anecdote de votre carrière que vous aimeriez partager ?

Éric BRUNIE « En 40 ans de présence en classe, les anecdotes sont bien sûr nombreuses mais ce sont surtout les « perles » involontaires que je garde en tête, comme « l'accent circnflakes » ou « Jeanne Mas a bouté les Anglais hors de France »... Quant aux bons souvenirs, ils sont là encore nombreux mais les 2 années durant lesquelles j'ai eu mon fils en classe en font clairement partie ».

Question : Avec votre expérience, quel conseil donneriez-vous à un jeune enseignant qui débute aujourd'hui dans le métier ?

Éric BRUNIE « Avec le temps, on gagne en expérience mais rien n'autorise, à mon sens, à donner des conseils à qui que ce soit. Chacun(e) fait avec ce qu'il(elle) est à un instant T et évolue au fil des années. Cette évolution est très personnelle et non transposable ».

Question : Après toutes ces années passées à la tête de cet établissement, quel regard portez-vous sur votre parcours et sur l'évolution de l'école ?

Éric BRUNIE « Je suis attaché à la stabilité, et ma longue présence dans cet établissement en atteste. Plus attiré par les classes de « grands », j'ai majoritairement enseigné aux classes de niveau CM, observant ainsi les évolutions de la société à travers les élèves. Si certains aspects me semblent positifs,

j'exprime néanmoins des inquiétudes, notamment face à la baisse de confiance envers l'institution scolaire et ses représentant(e)s et à l'influence croissante des réseaux sociaux ».

Question : Souhaitez-vous adresser un message aux élèves, aux parents et à l'équipe éducative avec qui vous avez travaillé ?

Éric BRUNIE « Aux élèves, je dirais que l'École est une véritable chance, une opportunité pour construire leur avenir de citoyens libres et éclairés. Aux parents, je souligne l'importance de faire confiance à l'institution scolaire et d'encourager leurs enfants à un travail régulier, et de fournir les efforts indispensables à une réussite future, quelle qu'elle soit. Un cursus manuel ou technologique est tout aussi honorable qu'un autre dit « intellectuel ».

J'exprime également ma reconnaissance envers l'équipe pédagogique, saluant l'engagement, la stabilité et la qualité des relations humaines qui ont permis d'instaurer un climat de travail à la fois serein et convivial.

Les liens tissés avec mes collègues vont énormément me manquer, ainsi que la collaboration efficace avec les services municipaux, qui resteront pour moi de précieux souvenirs ».

Question : Pour terminer sur une note plus personnelle, quels sont vos projets maintenant que vous prenez une retraite bien méritée ?

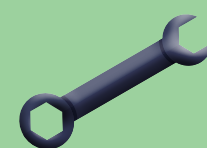
Éric BRUNIE « Cette nouvelle vie va rimer, je l'espère, avec la découverte des régions de France et d'Europe que ma famille et moi ne connaissons pas, en camping-car. Je vais également avoir plus de temps pour lire la pile considérable de livres qui s'accumulent dans ma bibliothèque et assister plus souvent à des matches de rugby et à des manifestations de véhicules anciens ».

La municipalité souhaite à Éric BRUNIE de savourer sa retraite, amplement méritée, avec autant de plaisir qu'il a eu à partager ses connaissances avec nos enfants. Nous le remercions chaleureusement pour tout et lui souhaitons d'en profiter pleinement.



40 ans au service de Rilhac-Rancon

Rencontre avec Joël FARDET, Agent de Maîtrise Principal



Après quatre décennies d'engagement au sein du service technique municipal, Joël Fardet s'apprête à faire valoir ses droits à la retraite. Entré à la mairie en 1986, il aura consacré l'essentiel de sa carrière à l'entretien, à l'amélioration et à l'embellissement du cadre de vie des Rilhacoises et des Rilhacois.

Retour sur un parcours marqué par la constance, la discrétion et un sens aigu du service public.

Question : Vous avez intégré la collectivité en 1986 en qualité d'agent de maîtrise. Quel regard portez-vous sur ces 40 années au service de la commune ?

Joël FARDET « Ces années ont été riches et intenses. J'ai vu la commune évoluer, se transformer, se moderniser. J'ai participé à de nombreux chantiers, parfois visibles, parfois plus discrets. Je retiens surtout la satisfaction d'avoir contribué, à mon niveau, au développement et au cadre de vie de Rilhac-Rancon ».

Question : Vous avez connu plusieurs équipes municipales et de nombreux collègues. Que reprenez-vous de ces différentes périodes ?

Joël FARDET « Chaque mandature a apporté sa dynamique et ses projets. Mais au-delà des orientations politiques, ce sont avant tout des relations humaines que je retiens. Le travail en équipe est essentiel dans un service. J'ai eu la chance de collaborer avec des collègues investis et solidaires, avec lesquels nous avons toujours œuvré dans l'intérêt général ».

Question : Vos collègues saluent unanimement votre disponibilité et votre bienveillance. Comment expliquez-vous cette reconnaissance ?

Joël FARDET « Je crois simplement qu'il faut rester accessible et à l'écoute. Le service public repose sur l'engagement collectif. Être disponible, aider un collègue, répondre à un besoin des habitants, cela m'a toujours semblé

naturel. Si j'ai pu transmettre un état d'esprit positif, j'en suis heureux ».

Question : Le quotidien d'un service technique réserve parfois des situations inattendues...

Joël FARDET « Effectivement ! Certaines interventions étaient urgentes ou surprenantes. Mais ces moments font partie du métier. Ils demandent réactivité et sang-froid. Avec le recul, ce sont souvent ces épisodes qui marquent les esprits et renforcent la cohésion d'équipe ».

Question : Quel bilan personnel et professionnel tirez-vous de votre carrière ?

Joël FARDET « Je pars avec le sentiment du travail accompli. J'ai exercé mes fonctions avec sérieux, régularité et respect des valeurs du service public. Sur le plan personnel, j'ai vécu de belles rencontres et de solides amitiés, je ne retiens que celles-ci. C'est une grande richesse ».

Question : Officiellement, le 31 décembre 2026 une page de votre vie se tourne, comment envisagez-vous cette nouvelle étape ?

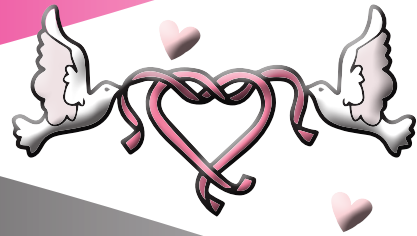
Joël FARDET « Je souhaite profiter pleinement de cette nouvelle liberté : consacrer davantage de temps à ma famille, à mes proches et à mes passions. La retraite est une nouvelle page qui s'ouvre, et je l'aborde avec enthousiasme ».



La municipalité remercie chaleureusement Joël FARDET pour son engagement exemplaire, sa disponibilité et son professionnalisme durant ces 40 années au service de la collectivité, et lui adresse tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle étape de vie.

NAISSANCES :

6 JANVIER 2026 - EL MADI Alma, Sadia
 11 JANVIER 2026 - MASSIAS Léandro
 12 JANVIER 2026 - PEYNOCHE Elina, Mathilde
 21 JANVIER 2026 - SI AHMED Nour
 25 JANVIER 2026 - GOURARI Azhâr-Nûr, Luqmân
 31 JANVIER 2026 - GÖKTAS Muhammedefe
 5 FÉVRIER 2026 - SEKER Lina
 11 FÉVRIER 2026 - DAOUD Tayra
 22 FÉVRIER 2026 - SAHIN Selim
 1er MARS 2026 - BOURNEIL Léo, Franck
 11 MARS 2026 - NEBIE Elias, Amaury
 18 MARS 2026 - PLESSIER Axel, Edwin, Gaspard
 23 MARS 2026 - AMROUCHE Souhail
 24 MARS 2026 - KEBÄÏLI Ilyan
 15 AVRIL 2026 - GOGUERY Mélissa, Clémence
 18 AVRIL 2026 - CHERDOUDI Ines
 5 MAI 2026 - DESRUES Clotaire, Philip, Nabi
 7 MAI 2026 - LENOIR Alice



MARIAGE :

16 MAI 2026 - BASTOINI Naïlane et LAGACHE Jessica, Aurélie

DÉCÈS :

3 DÉCEMBRE 2025 - THUILLIER Marie, Edmonde, Thérèse née LÉOMENT
 30 DÉCEMBRE 2025 - JACQUEMAIN Robert, Louis
 1er JANVIER 2026 - PUEYO Danielle née DURAND
 9 JANVIER 2026 - LOPEZ-BETENCOURT Gérard
 13 JANVIER 2026 - CHEZEAUD Robert, Charles
 14 JANVIER 2026 - MOYRAND Jean, Claude, André
 31 JANVIER 2026 - BOURDEIX Roger, Henri
 17 FÉVRIER 2026 - ROY Lucette née HERVÉ
 18 FÉVRIER 2026 - DUCHÉ Jacques, Pierre
 22 FÉVRIER 2026 - HACH Hubert, Charles
 22 FÉVRIER 2026 - RIGOUT Christiane, Claude
 24 FÉVRIER 2026 - REYNAUD Jean, Louis
 23 MARS 2026 - DESSEMOND Annie, Christine née ROUX
 27 MARS 2026 - LASCAUD Christine, Marie-Louise, Claude née ABON
 28 MARS 2026 - SANSPAIL dit CLARISSE Nadine, Marie-Josée
 29 MARS 2026 - MALICHIER André
 13 AVRIL 2026 - CHAZELAS Véronique, Jeanne, Germaine née JOUVET
 13 AVRIL 2026 - PÉDATTE Jean-Claude, Eugène, Théophile
 29 AVRIL 2026 - NARDOU Joëlle, Martine née VERDAIME
 7 MAI 2026 - LACOUCHE Josette, Martine née ENGEL
 14 MAI 2026 - BOURVEN Philippe
 18 MAI 2026 - ROUZIER Jean, Paul



Installation de toilettes publiques au complexe sportif Pierre de COUBERTIN



11.02.2026 - Remise d'un chèque de 5 590€ à Rilhac Téléthon au bénéfice de l'AFM Téléthon



Commémoration du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945 - Monument aux morts



Accueil du RPE aux couleurs du printemps - Décoration réalisée par les petits du RPE



JUILLET

11, 12 et 13 JUILLET - LES 20 ANS DU COMITÉ DES FÊTES
en partenariat avec la Ville de Rilhac-Rancon - **ENTRÉE GRATUITE!**

Marché de producteurs, animations pour petits et grands, concerts, buvette et restauration sur place, food truck et bien d'autres surprises..., feu d'artifice
Lieu : Parc des sports - Complexe Sportif, rue Pierre de COUBERTIN
Horaires : dès 12H le samedi jusqu'à minuit sur l'ensemble de la manifestation
Contact : 06 10 43 29 72

11 JUILLET - Concert Pop Rock Vice&Vers Ça

Lieu : Complexe Sportif, rue Pierre de COUBERTIN, terrain stabilisé
Horaires : de 17H30 à 19H00

13 JUILLET - FEU D'ARTIFICE

Animations pour les enfants, animation musicale, buvette et restauration sur place, feu d'artifice
Lieu : Complexe Sportif Pierre de COUBERTIN

14 JUILLET - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Fête Nationale
Lieu : Monument aux morts
Horaires : 11H

24 JUILLET - FÊTE DE CLÔTURE DE L'ALSH,
Thème «**DÉFILÉ DES SOUVENIRS**»

Fête de clôture de juillet
Lieu : Accueil de Loisirs de la Bische
Horaires : 18H30



AOÛT

15 AOÛT - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
Commémoration des combats de la Libération

Lieu : Monument aux morts
Horaires : 9H

28 AOÛT - FÊTE DE CLÔTURE DE L'ALSH
Thème «**CABARET**»

Fête de clôture d'août
Lieu : Salle Paul ÉLUARD (Espace Mazelle)
Horaires : 18H30



SEPTEMBRE

4 et 5 SEPTEMBRE - Forum des Associations

Lieu : Complexe Sportif Pierre de COUBERTIN
Horaires : Vendredi de 16H à 21H
Samedi de 9H à 13H

7 SEPTEMBRE - Gymnastique Volontaire- Reprise des cours

Lieu : Espace MAZELLE (Salle Paul ÉLUARD)
Horaires : 14H15
Contact : Isabelle VEYSSIÈRES 06 82 73 15 77

21 SEPTEMBRE - Assemblée Générale de l'APEJJ

Lieu : Maison NOUHAUD
Horaires : de 18H à 19H



OCTOBRE

8 OCTOBRE - CAFÉ ROSE

Café offert par la Mairie à toutes et tous
Lieu : Foyer de l'Espace Mazelle
Horaires : à partir de 9H

THÉ DANSANT DU CCAS

Lieu : Espace Mazelle
Horaires : de 14H à 18H



10 OCTOBRE - SOIRÉE MAGIE AVEC TAO
Organisé par le Comité des Fêtes

Lieu : Salle Paul ÉLUARD (Espace Mazelle)
Horaires : 19H
Renseignements : 06 04 07 95 40



11 OCTOBRE - LOTO

Organisé par Rilhac Accueil
Lieu : Salle Paul ÉLUARD (Espace Mazelle)
Horaires : 14H
Renseignements : 06 58 47 47 21

31 OCTOBRE - HALLOWEEN

Avec la participation de l'APEJJ
Lieu : Espace Mazelle



NOVEMBRE

4 au 8 NOVEMBRE - FESTIVAL OH! LES PLANCHES

Organisé par Rilhac Temps Libre
Programme varié : théâtre, chansons, danses, musiques.
Plus d'informations sur www.ohlesplanches.com
Contact : ohlesplanches@gmail.com

10 NOVEMBRE - LOTO

Organisé par le Club Athlétique de Rilhac-Rancon (CARR)
Lieu : Salle Paul ÉLUARD (Espace Mazelle)
Horaires : 20H

18 NOVEMBRE - FRIPERIE au profit du CCAS

Lieu : Salle Paul ÉLUARD (Espace MAZELLE)
Horaires : 9H à 18H



8 NOVEMBRE - «LES PASTOUREAUX DE LA VALOINE»

Présenté par le Comité des Fêtes dans le cadre du Festival Oh! Les Planches
Lieu : Salle Paul ÉLUARD (Espace Mazelle)
Horaires : 20H30 (Tarifs non communiqués)
Contact : 06 04 07 95 40

11 NOVEMBRE - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Commémoration Armistice du 11 novembre 1918
Lieu : Monument aux morts
Horaires : 9H



DÉCEMBRE

DU 7 AU 13 DÉCEMBRE - SEMAINE DE NOËL

Lieu : Espace Mazelle - Programme à venir

8 DÉCEMBRE - MARCHÉ DE NOËL

Lieu : Place du 19 Mars 1962
Horaires : 17H



14 au 17 DÉCEMBRE - REMISE DES COLIS DES AINÉS

Lieu : Salle Marie LAURENCIN
Horaires : 14H à 16H30

Des FORUM A 2026 ASSOCIATIONS

COMPLEXE SPORTIF PIERRE DE COUBERTIN

STANDS - INITIATIONS - DÉMONSTRATIONS - ANIMATIONS

4 SEPT.
DE 16H A 21H
5 SEPT.
DE 9H A 13H

Personnages Free'ix - Conception affiche Service Communication Rilhac-Rancon



**RILHAC
RANCON**



RESTEZ CONNECTÉ



Ville de Rilhac-Rancon



<https://rilhac-rancon.fr>



<https://limogeotte.fr/>



CITYALL

<https://www.smartphone.lumiplan.com/installer-cityall>

